

---

## Enjeux euro-méditerranéens

### L'espace méditerranéen : un espace vraiment cohérent ?

Xavier DE MÛELENAERE

Seconde licence en Sciences Politiques – Relations internationales  
Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)  
[xadodem@hotmail.com](mailto:xadodem@hotmail.com)

Mathieu ROGER

Licencié en Histoire (époque contemporaine)  
Seconde licence en Sciences Politiques – Relations internationales  
Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)  
[mathieu.roger1@hotmail.com](mailto:mathieu.roger1@hotmail.com)

---

### Mots-clefs / Key words

Processus de Barcelone (Barcelona Process), Union Européenne (European Union), cohérence (coherence), stratégie (strategy), espace (space), Méditerranée (Mediterranean), construction politique (political construction).

### Abstract

*Cet article part d'une interrogation, elle-même née de la lecture des documents officiels structurant le « partenariat euro-méditerranéen » né à Barcelone en 1995. A en croire l'Union Européenne, un tel partenariat avec l'ensemble des pays bordant la Méditerranée ne serait que l'aboutissement logique de la cohérence de cet espace. Pourtant, tant la lecture des réflexions d'intellectuels que celle de statistiques brutes semblent nous dépeindre une réalité de fractures, de différences, de divergences d'intérêts, d'incompréhensions – plutôt qu'un tableau cohérent. La question qui doit se poser est donc la suivante : pourquoi l'UE a-t-elle présenté la Méditerranée comme un espace cohérent ? S'agissait-il là d'une sorte de « speech act » performatif destiné à devenir vrai par sa croyance et sa pratique ? Se situant à un autre niveau d'analyse, cet article veut plus simplement éclairer le pur choix stratégique de l'Union Européenne. Créer un espace « Euromed » cohérent, c'est en définitive justifier et permettre la mise en place d'une certaine politique économique et énergétique.*

*According to numerous official EU documents, the so-called Barcelona Process is a logical outcome of the coherence of the Mediterranean space. However, it quickly appears that this space is less coherent than uneven, fragmented, divided by incompatible interests, and torn by misunderstandings. So why does the EU portray the Mediterranean space as a coherent entity? This article explores this issue and tries to provide an answer in terms of strategy: by creating the "Euromed", the EU allows itself to legitimate and to build a particular energetic and economic policy in a crucial area where international powers such as the US and China have high stakes.*

## INTRODUCTION<sup>1</sup>

Lorsqu'ils signent la déclaration de Barcelone en 1995, les ministres des Affaires étrangères des États-membres de l'Union européenne (UE) lancent un partenariat basé sur l'idée de cohérence de l'espace méditerranéen. Toutefois, huit années plus tard, le Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne dresse un constat plus sévère et va jusqu'à renier cette idée de cohérence de l'espace méditerranéen. Les premières phrases du synopsis de ce rapport sont sans appel : « *il est difficile de considérer la Méditerranée comme un ensemble cohérent sans tenir compte des fractures qui la divisent, des conflits qui la déchirent : Palestine-Israël, Liban, Chypre, Balkans occidentaux, Grèce-Turquie, Algérie, reflets d'autres guerres plus lointaines, celle d'Afghanistan ou d'Irak, etc. La Méditerranée est composée de plusieurs sous-ensembles qui défient ou réfutent les idées unificatrices* »<sup>2</sup>.

Sans pour autant se livrer à un travail systématique de mise en lumière des éléments favorisant la thèse selon laquelle l'espace méditerranéen n'est pas cohérent, nous mettrons en évidence certaines des caractéristiques particulières à chacun des États composant cet ensemble géographique. Cependant, passer sous silence l'existence d'éléments soutenant la thèse de cohérence de l'espace méditerranéen relèverait d'un manque d'honnêteté intellectuelle. Nous mettrons également l'accent sur le fait que toute construction conceptuelle d'ordre géographique relève le plus souvent de visions stato-centrées ou ethno-centrées. De plus, nous serons amenés à déterminer ce que nous entendons par cohérence. En effet, toute recherche en sciences sociales requiert le choix préalable de définition de départ de termes vagues et imprécis.

Par la formulation d'une hypothèse claire et précise, nous tenterons de percevoir les raisons ayant poussé l'UE à considérer l'espace méditerranéen comme un tout cohérent. En effet, il serait peut-être plus judicieux de considérer cette volonté particulière de l'UE comme étant révélatrice d'un intérêt plutôt stratégique d'agir de cette manière. En effet, l'UE pourrait être tentée de faire face à toute une série de nouveaux défis, dans lesquels les pays composant cet espace sont ou seront amenés à jouer un rôle, de manière globale. Toutefois, il serait illusoire de penser qu'il

---

<sup>1</sup> Cette étude fut réalisée dans le cadre du Séminaire de questions diplomatiques dispensé à l'Université catholique de Louvain.

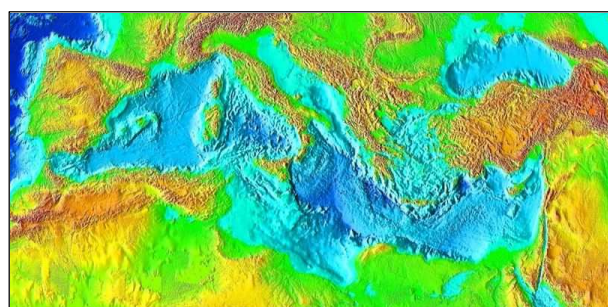
<sup>2</sup> *Le dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'espace euro-méditerranéen. Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission Européenne.* Bruxelles : 2003, p.1. (Document officiel)

s'agirait là de la fin de la promotion de coopération bilatérale. Dans cette voie, nous verrons en quoi la politique européenne de voisinage (PEV) entraîne un changement d'approche très clair vis-à-vis de l'espace méditerranéen par la promotion des rapports bilatéraux.

## I. LA COHÉRENCE DE L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN EN QUESTION

### I.1. La cohérence : un concept à clarifier

De prime abord, il appert de s'entendre sur ce que recouvre le terme de cohérence. En l'espèce, le *Trésor de la Langue Française* (TLF) nous livre une définition relativement simpliste de ce concept. La cohérence se dit « *en parlant des parties d'un tout ou de ce tout lui-même, d'une harmonie, d'un rapport logique, d'une absence de contradiction dans l'enchaînement des parties de ce tout* »<sup>3</sup>. Bien que le texte de la déclaration de Barcelone ne stipule pas de manière expresse l'idée de cohérence de l'espace méditerranéen, celle-ci apparaît en filigrane à travers les expressions suivantes présentes dans cette déclaration : « *une coopération globale et solidaire [...] à la hauteur de la nature privilégiée des liens forgés par le voisinage et l'histoire* »<sup>4</sup>. À l'aune de la définition proposée par le TLF et après avoir comparé celle-ci au contenu de la Déclaration de Barcelone, nous pouvons définir de la manière suivante la façon dont l'UE conçoit la cohérence de cette aire géographique. Mettant en exergue le poids de l'Histoire commun à cette région et aux relations entretenues entre les deux rives du *Mare*



*Nostrum*, l'UE arrive à la conclusion selon laquelle l'espace méditerranéen est cohérent.

Avant de pousser plus loin notre étude, il nous semble utile de rappeler quelques mises en garde relatives à l'utilisation de concepts géographiques. En effet, les dénominations régionales d'aires géographiques sont souvent révélatrices de modes de pensées particuliers. De cette manière, il semble bon de rappeler le caractère occidental (et plus encore nord-américain) de la notion de Moyen-Orient. Où ce dernier débute-t-il ? Le Maroc, la Jordanie, l'Égypte ? Où se termine-t-il ? L'Afghanistan, l'Iran, l'Irak ? L'administration américaine actuelle est même amenée à parler de *Greater Middle East*, « *plus grand*

<sup>3</sup> Le Trésor de la Langue Française Informatisé. Paris : 2008 (Dictionnaire CNRS/ATILF en ligne)

<sup>4</sup> *La déclaration de Barcelone*. Barcelone : 2005. (Document officiel)

*Moyen-Orient* », afin de légitimer sa politique étrangère. Cela prouve une fois de plus la flexibilité et le caractère évolutif des appellations géographiques en fonction des époques et des administrations<sup>5</sup>. Le même raisonnement peut être appliqué à l'espace méditerranéen. L'UE ne doit-elle prendre en compte que les pays comptant une façade sur la Méditerranée ? Le fait d'y avoir intégré la Jordanie remet en question cette conception (et plus encore d'en exclure la Libye). L'on constate dès lors que l'espace méditerranéen (tel qu'il est pris en considération par l'UE) est bel et bien une construction intellectuelle témoignant d'un eurocentrisme indéniable. Le fait d'y intégrer certains pays et non d'autres est également symptomatique du caractère artificiel de cette aire géographique. Faut-il en déduire que l'espace méditerranéen ne comporte aucun élément de cohérence ? Il serait tout autant illusoire de croire cela.

## **I.2. Éléments de cohérence et éléments de dissemblances**

Afin d'étayer cette conception de l'espace méditerranéen, les dirigeants européens ne résistèrent pas à recourir à l'Histoire et aux innombrables relations Nord / Sud ayant le *Mare Nostrum* comme centre de gravité. Sans vouloir rappeler les dangers et plus encore les motivations sous-jacentes à toute utilisation de l'Histoire au sein des relations internationales<sup>6</sup>, il semble utile de rappeler qu'au-delà de ces visions triviales, le monde méditerranéen est caractérisé par une diversité considérable et est divisé par de nombreuses lignes de faille. Toutefois, malgré ces multiples failles traversant l'espace méditerranéen, il est nécessaire de mettre en évidence quelques éléments apportant de l'eau au moulin à la thèse de la cohérence de cet espace. De fait, le monde arabe (même si il ne correspond pas exactement à l'espace méditerranéen) recèle une certaine cohérence. Cette cohérence est surtout liée à l'histoire et à la culture de même qu'à une « *continuité géographique assez exceptionnelle pour un ensemble géopolitique aussi vaste et aussi peuplé* »<sup>7</sup>. L'étymologie même du terme de Méditerranée renvoie à cette idée de centralité d'une zone géographique ainsi qu'à l'idée de pont entre les civilisations<sup>8</sup>. D'aucuns estiment que cette « *mer au*

---

<sup>5</sup> DAGUZAN J-F. (2005) : *Barcelone 2005 : quel avenir pour un demi-partenariat ?* Paris : Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique, p.2.

<sup>6</sup> GROSSER P. (2002) : « De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères ». In CHARILLON F. (2002) : *Politique étrangère. Nouveaux regards*. Paris : Presses de Sciences Po, pp.361-389.

<sup>7</sup> GHOUALMI M. (2004) : « Élargissement de l'Europe et démocratisation du monde arabe : perspectives croisées ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.164.

<sup>8</sup> MOISSERON J.-Y. (2005) : *Le partenariat euro-méditerranéen. L'échec d'une ambition régionale*. Grenoble : PUG – Politique en plus, p. 28.

*milieu des terres* » doit être assimilée à un centre symbolisant « *un principe unificateur entre des peuples différents* »<sup>9</sup>.

Cependant, la mise à l'écart de la Libye dans le cadre du processus de Barcelone remet en question l'argument de continuité géographique au sein de l'espace méditerranéen. Dès lors, il est judicieux de se pencher sur les autres arguments contrant cette idée de cohérence. Dans cette voie, il serait peu intéressant de faire coïncider espace méditerranéen et monde arabe. En effet, vouloir voir dans la Méditerranée le berceau de l'identité arabe ne serait guère propice. À cet égard, la Méditerranée est davantage une extrémité, une frontière de cette identité arabe<sup>10</sup>. De nombreux géographes sont d'ailleurs d'avis que l'espace méditerranéen n'est en rien un ensemble cohérent. Florence Deprest affirme que la vision de cet espace est datée historiquement. Selon elle, avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle, « *il n'y a pas d'hypothèse scientifique sur une unité méditerranéenne dont on s'efforcerait de démontrer la validité* »<sup>11</sup>.

Un rapide coup d'œil aux niveaux de développement des différents États composant cet espace montre à quel point l'homogénéité n'est pas de mise. En effet, ne retrouve-t-on pas côte à côte des États comme Israël et le Liban ? Leur proximité géographique ne peut en rien éclipser le fossé existant entre les produits intérieurs brut (PIB). L'on observe une différence manifeste entre les PIB de ces deux pays. Pour l'année 2003, Israël affiche un PIB de 103 689 dollars par an tandis que le Liban se contente de 19 000 dollars par an<sup>12</sup>. D'un point de vue démographique, l'espace méditerranéen est également caractérisé par une diversité non négligeable. En effet, l'ambassadeur du Maroc en France, Hassan Abouyoub, relève trois types de développement démographique au sein de cet ensemble géographique. D'une part, il note l'existence de « *pays surpeuplés à forte croissance démographique* », ensuite, il relève l'existence de pays « *moyennement peuplés* » témoignant d'une faiblesse démographique. Finalement il note la présence de pays démographiquement faibles caractérisés par de nombreux apports migratoires<sup>13</sup>. À ceux qui rétorqueraient que les indicateurs démographiques et du PIB ne sont pas assez révélateurs de la complexité des réalités, nous leur proposons de se pencher sur l'IDH (indice de développement

---

<sup>9</sup> *Ibidem*, p.27.

<sup>10</sup> MOISSERON J.-Y. (2005) : op. cit., p.28.

<sup>11</sup> DEPREST F. (2002) : « L'invention géographique de la Méditerranée : éléments de réflexion ». In *Espace géographique*, 2002, 1, p.73.

<sup>12</sup> MOISSERON J.-Y. (2005) : op. cit., p.33.

<sup>13</sup> ABOUYOUB H. (2004) : « Les dix défis du monde arabe ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.24.

humain) qui révèle également d'énormes disparités entre ces différents États. D'autre part, il est indéniable que la région méditerranéenne renferme une large palette de régimes politiques divers.

À côté de ces différences internes à l'espace méditerranéen, le fossé existant entre les États membres de l'UE et les pays de l'espace méditerranéen est d'autant plus criant. En effet, un bref coup d'œil aux PIB de la Belgique et de celui de l'ensemble des pays tiers-méditerranéens (excepté la Turquie et Israël) permet de se rendre compte de ce fossé. La Belgique affiche un PIB de 302 217 dollars par an alors que le PIB des pays composant l'espace précité ne s'élève qu'à 271 024 dollars par an<sup>14</sup>. Ces différences sont également au niveau des situations démographiques respectives de ces États.

De plus, il apparaît que le monde méditerranéen, et plus particulièrement certains des pays qui le composent, sont très vulnérables à certains événements lointains. Citons pour exemple, les processus migratoires ayant eu lieu entre l'Algérie et l'Afghanistan. Lorsque les troupes soviétiques se retirèrent d'Afghanistan, l'on assista à un retour massif de volontaires algériens qui provoqua un durcissement de la guerre civile en cours en Algérie à l'époque. Ce type d'événements représente également un frein au développement de ces régions<sup>15</sup>.

## **II. Un espace stratégiquement cohérent ?**

### **II.1. L'énonciation de la cohérence comme outil vers un intérêt stratégique ?**

Après avoir dressé un bref aperçu des ponts et des failles existant à différents niveaux entre les pays composant l'espace méditerranéen, il nous semble opportun d'affirmer que la cohérence de façade avancée par l'Union européenne ne résiste guère à la confrontation aux faits. Il nous est dès lors possible de mettre sur pied notre hypothèse de travail. La cohérence brandie par l'Union européenne et essentiellement basée sur l'Histoire et les rapports existant entre les deux rives de la Méditerranée ne serait-elle pas plutôt un paravent destiné à dissimuler des objectifs plus pragmatiques ? En effet, nous croyons que l'Union européenne a un intérêt stratégique nécessitant la considération de l'espace méditerranéen comme un espace cohérent. Les nouvelles

---

<sup>14</sup> MOISSERON J.-Y. (2005) : op. cit., p.33.

<sup>15</sup> CASTLES S., MILLER M.J. (2003): *The Age of Migration. Third Edition*. New-York: Palgrave Macmillan, p.124-125.

problématiques de l'immigration, de la lutte contre le terrorisme ou encore de l'approvisionnement des pays européens en hydrocarbures sont, selon nous, les véritables raisons ayant généré cette vision européenne. L'UE a pu être tentée par la résolution de ces questions sur base d'une coopération multilatérale plutôt que par la promotion d'une multitude d'accords bilatéraux.

## II.2. Une région à la croisée d'intérêts multiples

De nombreux auteurs sont d'avis qu'un partenariat solide entre l'UE et l'espace méditerranéen est sinon impossible, au moins rendu très difficile par un « *déficit de cohérence* ». Il serait candide de voir dans le projet de partenariat euro-méditerranéen un projet d'ordre humaniste voire une réelle recherche de coopération du type *win-win*. En effet, le partenariat euro-méditerranéen semble plutôt être un « *projet géopolitique* »<sup>16</sup> mis en œuvre par l'UE. De nombreux auteurs distinguent les multiples enjeux liés à cette région du globe et les « *ambitions multiples* » s'y rencontrant : « *le pétrole, les migrations, l'existence de bases militaires, les recompositions en cours au sein de l'OTAN, la crainte d'une remontée du terrorisme* ». L'on conçoit dès lors mieux que le développement et le bien-être partagé semble être une façade à des éléments plus pragmatiques. Bien que très peu homogène, cet espace géographique est cependant jugé vital pour l'UE, notamment en matière d'approvisionnement énergétique. Les européens auraient tout à gagner d'un développement de la région méditerranéenne<sup>17</sup>.

## II.3. L'enjeu des hydrocarbures

De cette manière, de nombreux auteurs sont persuadés que l'UE assurerait sa sécurité en termes d'approvisionnement en hydrocarbures<sup>18</sup> en soutenant des projets cherchant à développer la région méditerranéenne. L'approche multilatérale permet de considérer notamment l'approvisionnement en pétrole de manière « *macro-régionale* »<sup>19</sup>. Ces mêmes auteurs sont d'avis que l'émergence d'« *un bloc sud-méditerranéen institutionnalisé* » serait la solution permettant d'assurer cette

---

<sup>16</sup> MOISSERON J-Y. (2005) : op. cit., p.25.

<sup>17</sup> *L'espace sud-méditerranéen : un espace fragile mais vital pour l'Europe*. Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

<sup>18</sup> Sur la problématique des hydrocarbures dans l'espace méditerranéen, voir CHATELUS M. (1997) : « L'énergie en Méditerranée : espace régional ou marché mondial ? ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence*. Monde arabe. Maghreb / Machrek. Paris : La documentation française, pp. 19-30.

<sup>19</sup> *L'espace sud-méditerranéen : un espace fragile mais vital pour l'Europe*. Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

sécurité énergétique. Les réseaux de gazoducs en sortiraient renforcés<sup>20</sup>. Les chiffres en la matière parlent d'eux-mêmes. Les importations de pétrole brut de l'UE proviennent à hauteur de 15 % des pays du Maghreb. Le secteur gazier représente un intérêt encore plus vital pour l'UE. Il est indéniable que le développement de gazoducs en provenance des pays du Maghreb vers les États membres de l'UE assurerait la sécurité énergétique des pays du Nord de la Méditerranée. De la même manière, la multiplication d'initiatives communes entre les pays du Maghreb ou encore entre les pays du Maghreb et l'UE vont dans ce sens. Citons pour exemple, le projet de gazoduc établi entre l'Égypte et la Libye ou encore le projet de gazoduc sous-marin entre la Libye et la Sicile (*Western Libya Gas Project*)<sup>21</sup>. Il ne faut pas non plus oublier les différentes initiatives mises en œuvre par les certains États membres afin de s'assurer la sécurité énergétique. Les récentes visites à répétition de Nicolas Sarkozy dans certains pays arabes semblent témoigner de cette volonté de sécurité énergétique. Le Président de la République française agit en échange de cette sécurité une série d'accords en matière de coopération sur le nucléaire civil. Il est possible de synthétiser ces démarches en une phrase : « *votre pétrole et votre gaz contre notre nucléaire* ». Cependant, nous croyons également bon de rappeler que ce « *monde merveilleux d'interdépendance énergétique* » pose sérieusement la question de la prolifération de l'atome<sup>22</sup>. De plus, il est utile de préciser que cette question de sécurité énergétique est à considérer en parallèle avec les rivalités américano-européennes en la matière dans cette région du globe. En effet, le marché énergétique sud-méditerranéen semble très prometteur et pourrait encore gagner en importance avec la réalisation du projet de pipeline transsaharien, pipeline qui permettrait d'accéder de manière plus aisée au pétrole du golfe de Guinée<sup>23</sup>.

De nombreux spécialistes voient en ces possibilités d'accéder à la sécurité énergétique à partir d'un espace méditerranéen institutionnalisé la véritable raison de penser cet espace comme un tout cohérent<sup>24</sup>. De plus, la diversification des approvisionnements énergétiques de l'UE pourrait bien la mettre à l'abri d'un éventuel choc pétrolier causé par des tensions grandissantes au Moyen-Orient<sup>25</sup>. Par ailleurs, la multiplication des accords régionaux en la matière pourraient être aussi favorables à l'UE qu'aux États de l'espace méditerranéen. En effet, ces derniers seraient

---

<sup>20</sup> *Idem.*

<sup>21</sup> *L'espace sud-méditerranéen : un espace fragile mais vital pour l'Europe.* Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

<sup>22</sup> « Nucléaire : la croisade arabe de Sarkozy ». In *Le Monde*, vendredi 7 décembre 2007. (Article de Presse)

<sup>23</sup> *L'espace sud-méditerranéen : un espace fragile mais vital pour l'Europe.* Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> PAILLARD C-A. (2004) : « Union européenne et pétrole ». In *Questions d'Europe – Fondation Robert Shuman*, 2004, 186, n.p.



dès lors susceptibles d'attirer de nombreux investissements étrangers<sup>26</sup>. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il faut modérer ce point de vue. Il est clair que tous les pays compris dans l'espace méditerranéen ne peuvent être considérés comme producteurs de pétrole. De plus, l'un deux, la Libye n'est pas prise en considération pas l'UE dans le cadre du processus de Barcelone. Une multitude d'autres pays comme le Liban ou Israël ne sont pas producteurs d'hydrocarbures.

#### **II.4. L'enjeu des puissances : Chine, Etats-Unis, Europe**

Par ailleurs, il est indéniable que la Méditerranée est le symbole de la convergence des intérêts de plusieurs puissances. En effet, les États-Unis et la Chine sont également de la partie. De plus, des tensions et des conflits existent également entre les différents États membres de l'UE ayant des intérêts particuliers dans la région<sup>27</sup>. Le processus de Barcelone n'est pas la seule initiative en cours prenant en considération l'espace méditerranéen dans sa totalité. D'autres initiatives non-européennes considèrent cette espace dans sa globalité. En effet, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se propose également de considérer cet espace comme un tout cohérent. Ce projet s'intitule le dialogue méditerranéen de l'OTAN, ou DMO. L'absence de résultats générés par les précédents initiatives européennes a poussé l'OTAN à s'infiltrer dans la région méditerranéenne. Plus modeste sur le plan politique que le partenariat euro-méditerranéen, le DMO se limite aux problématiques de « *la formation, de l'échange et du débat en matière de sécurité* ». Les États-Unis considèrent cette initiative de l'Alliance Atlantique comme une voie alternative aux initiatives européennes leur permettant d'intégrer cet espace par le biais d'une organisation internationale à laquelle ils appartiennent<sup>28</sup>. De la même manière, les États-Unis ont mis en œuvre une initiative destinée à recentrer sa politique étrangère sur une zone géographique plus large que celle considérée par l'UE. Cette initiative du *Broader Middle East and North Africa* reprend en grande partie les propositions en matière de coopération qui furent avancées jusque là par l'UE<sup>29</sup>. Les États-Unis ont substitué à l'Europe le Moyen-Orient tel qu'ils l'entendent comme zone prioritaire d'intérêt stratégique. La raison consiste à contribuer à la lutte contre le terrorisme et davantage renforcer une certaine maîtrise des gisements pétroliers. Il s'agit également pour les États-Unis de renforcer leur influence sur une zone géographique intéressant d'autres acteurs tels

---

<sup>26</sup> *Les intérêts liés aux hydrocarbures et le développement potentiel d'accords multilatéraux de coopération au sein d'une zone géographique productrice*. Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

<sup>27</sup> MOISSERON J-Y (2005) : op. cit., p.25.

<sup>28</sup> DAGUZAN J-F. (2005) : *Barcelone 2005 : quel avenir pour un demi-partenariat ?* Paris : Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique, p.2.

<sup>29</sup> Idem.

que la Chine<sup>30</sup>. La Méditerranée doit être perçue comme un espace géopolitique stratégique où convergent de multiples intérêts très divers<sup>31</sup>. Citons pour rappel, l'influence grandissante de la Chine au sein de l'espace méditerranéen.

De nombreux analystes n'hésitent plus à parler d'« *offensive économique chinoise* » pour qualifier l'apparition d'une multitude d'accords de coopération entre la Chine et les pays tiers méditerranéens (sans oublier pour autant les pays d'Afrique centrale)<sup>32</sup>. Face à ce phénomène, l'Europe est amenée à repenser sa politique méditerranéenne de manière globale. Du fait que la Chine s'affiche de plus en plus dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, certaines questions se posent. En effet, alors que les relations de l'UE vis-à-vis du Sud stagnent, la Chine oblige l'UE à réagir et à investir davantage, selon un *think tank* français. Selon certains experts, l'une des pistes envisageables s'oriente vers l'Union de la Méditerranée prônée par Nicolas Sarkozy quant aux échanges économiques dans la région euro-méditerranéenne. À titre d'exemple, la Chine devient le deuxième fournisseur derrière l'Italie en Algérie en développant entre autres des projets de construction d'autoroutes, d'exploitation de gisements d'hydrocarbures ou encore en matière de téléphonie mobile<sup>33</sup>. Le renforcement de la présence chinoise s'observe également au Liban, en Égypte ainsi qu'au Maroc. Par ailleurs, il convient de remarquer que l'Europe se tourne davantage vers l'Est plutôt que vers la Méditerranée<sup>34</sup>. De fait, l'on constate le déplacement progressif du « *centre de gravité* » de l'UE vers le Nord, le Centre et l'Est de l'Europe. S'impliquent dès lors des pays moins sensibilisés à la problématique arabe et méditerranéenne. Ces nouveaux adhérents risquent d'exercer une influence négative sur la politique méditerranéenne de l'Union. Il importe en conséquence de lancer des initiatives politiques de grande envergure à l'égard des pays tiers méditerranéens en dépassant le niveau bilatéral pour favoriser le niveau multilatéral<sup>35</sup>. D'un point de vue financier, l'on constate que l'UE est tiraillée entre le financement de projets de développements au sein des nouveaux États membres et le promotion de tels projets dans l'espace méditerranéen. En l'espèce, la Pologne bénéficiera d'aides, entre 2007 et 2013, à hauteur de 60 milliards d'euros contre 11 pour

---

<sup>30</sup> FONTARENSKY G. (2006) : « La problématique Liban-Syrie : Quelles voies de coopération politico-militaire la France doit-elle privilégier ? ». In *Les cahiers de Mars*, 2006, 190, p. 94.

<sup>31</sup> DAGUZAN J-F. (2004) : « La Méditerranée au prisme du nouveau panorama stratégique : du Partenariat de Barcelone au Grand-Moyen-Orient ». In *Défense nationale*, mai 2004, pp.101-111.

<sup>32</sup> « L'expansion de la chine en Méditerranée obligera l'Europe à réagir ». In *Le Monde*, 24 novembre 2007. (Article de presse)

<sup>33</sup> Idem.

<sup>34</sup> Idem.

<sup>35</sup> GHOUALMI M. (2004) : « Élargissement de l'Europe et démocratisation du monde arabe : perspectives croisées ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.163.

l'ensemble des partenaires de l'ensemble méditerranéen. Et Pierre Deusy, chef économiste pour la méditerranée à la direction générale des relations extérieures de la Commission européenne, d'ajouter : « *si elle nous oblige à nous remettre en question, la Chine ne menace pas le partenariat euro-méditerranéen car il inclut aussi des aspects politiques, culturels et l'y a une proximité entre l'Europe et les pays de la Méditerranée* »<sup>36</sup>.

## II.5. L'enjeu économique

L'intérêt de l'UE de considérer l'espace méditerranéen comme un ensemble cohérent réside peut être dans la volonté stratégique de cette dernière de créer une zone de libre-échange euro-méditerranéen dont elle bénéficierait. L'instauration d'une zone de libre-échange au niveau euro-méditerranéen serait profitable à l'UE mais cependant il est illusoire de croire qu'elle serait la panacée en terme de développement pour les pays tiers méditerranéens. Cette stratégie globale de l'UE trouve ses limites à différents niveaux. En effet, les pays tiers méditerranéens risquent « *d'accroître leur déficit commercial vis-à-vis de l'Union européenne* ». De plus, il est nécessaire de rappeler qu'en ce qui concerne les produits industriels le marché est déjà ouvert entre ces pays et l'UE. Ce projet de zone de libre-échange comporte toutefois une part d'ombre. En effet, quel comportement l'UE adoptera-t-elle à l'encontre de secteurs surprotégés comme l'agriculture ? Il semble que ce secteur ne sera pas intégré dans ce processus de libre-échange<sup>37</sup>. Cependant, de nombreux auteurs considèrent que l'intégration Sud-Sud est une des voies de développement envisageable dans la région afin de répondre à ce qu'ils qualifient d'« *étroitesse des marchés nationaux* »<sup>38</sup>.

## II.6. L'enjeu migratoire

L'UE pourrait être également tentée de considérer l'espace méditerranéen comme un tout cohérent afin de répondre à la question de l'immigration. En effet, le but affirmé de l'UE est de « *réduire les flux migratoires* ». La Déclaration de Barcelone comporte, dans chacun de ses volets, des

---

<sup>36</sup> « L'expansion de la chine en Méditerranée obligera l'Europe à réagir ». In *Le Monde*, 24 novembre 2007. (Article de presse)

<sup>37</sup> CHEVALLIER A., KEBABDJIAN G. (1997) : « *L'Euro-méditerranée entre mondialisation et régionalisation* ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence. Monde arabe. Maghreb / Machrek*. Paris : La documentation française, pp. 9-18.

<sup>38</sup> MOISSERON J-Y. (2005) : op. cit., p.95.

éléments relatifs à la question de la gestion des flux migratoires. Cette volonté s'observe davantage encore dans le volet politique de cette déclaration. Ce volet comporte également la volonté de promotion d'une coopération globale inter-étatique visant à régler les déplacements de personnes<sup>39</sup>. L'UE semble prendre davantage en compte la dimension transnationale inhérente à ces nouveaux défis tels que l'immigration ou bien encore le terrorisme. En matière de sécurité, et plus particulièrement de lutte contre le terrorisme, l'on constate un intérêt grandissant à considérer ces problématiques de manière globale, notamment au niveau de l'UE. Cet intérêt est justifié par ce que l'on qualifie de « *transnationalisation des menaces* » entraînant « *une altération progressive des notions de frontières intérieures et extérieures* »<sup>40</sup>. La politique étrangère de voisinage (PEV) est, quant à elle, caractérisée par un retour au bilatéralisme et donc un changement radical d'approche notamment en matière de coopération judiciaire et policière<sup>41</sup>.

Face à l'absence de résultats très satisfaisants issus du processus de Barcelone, il est bon de se demander si la Politique européenne de voisinage (PEV) ne représente pas le « *fossoyeur* » de cette vision de l'espace méditerranéen en tant qu'ensemble cohérent. Par l'adoption d'un nouveau concept opératoire beaucoup moins ambitieux que le Processus de Barcelone, l'UE semble délaisser le multilatéralisme découlant de la vision unitaire de l'espace méditerranéen. La promotion d'un bilatéralisme accru semble sonner le glas de la stratégie globale établie à Barcelone<sup>42</sup>. Cependant, nous sommes d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'être si catégorique. En effet, le retour du bilatéralisme peut également être perçu comme un moyen de relancer le dialogue euro-méditerranéen. Il est clair que la PEV, prônant le « *développement économique et la libéralisation* »<sup>43</sup> participe également à la promotion de deux éléments nécessaires à la réalisation de l'objectif de la déclaration de Barcelone prévoyant « *la création d'un espace de paix et de stabilité* »<sup>44</sup>.

## II.7. Une cohérence stratégique

---

<sup>39</sup> TALAHITE F. (1997) : « Migrations et développement en Méditerranée : vieux débats, nouveaux enjeux ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence. Monde arabe. Maghreb / Machrek*. Paris : La documentation française, pp.71-74.

<sup>40</sup> WOLFF Sarah, *La dimension méditerranéenne de la politique Justice et Affaires Intérieures*, in *Cultures et Conflits*, 2007, n°66, pp.77-99.

<sup>41</sup> Idem.

<sup>42</sup> DAGUZAN J-F. (2005) : *Barcelone 2005 : quel avenir pour un demi-partenariat ?* Paris : Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique, pp.2-3.

<sup>43</sup> Ibidem, p.3.

<sup>44</sup> MOISSERON J-Y. (2005) : op. cit., p.60.

Nous pouvons résumer la vérification de notre hypothèse comme suit. À la lumière des éléments évoqués ci-dessus, il semble clair qu'il est difficile de soutenir la thèse selon laquelle l'espace méditerranéen peut être considéré comme un tout cohérent. En effet, les multiples diversités qui s'y rencontrent (tant économiques, démographiques ou encore politiques) font plus que mettre en doute cette idée de cohérence. Toutefois, il est clair que certains éléments vont tout de même dans ce sens. Si l'espace méditerranéen ne peut être compris en tant qu'entité cohérente, quel intérêt l'UE poursuit-elle en agissant de la sorte ? Nous sommes d'avis que la véritable cohérence (aux yeux de l'UE mais aussi certainement des États-Unis ou de la Chine) réside dans les capacités d'approvisionnements énergétiques que recèlent ces États méditerranéens. D'une manière plus large encore, il est possible d'affirmer que la Méditerranée, devenant de plus en plus un enjeu géostratégique, voit se multiplier à son égard les tentatives d'appréhension globale de sa réalité géographique. Toutefois, il semble clair que l'UE adopte une nouvelle voie où elle visera davantage à prendre en considération les particularités intrinsèques à chacun des États composant l'espace méditerranéen<sup>45</sup>.

## CONCLUSIONS

Nous sommes conscients que notre hypothèse de travail, bien qu'elle semble se vérifier à la lumière des faits, ne représente pas la panacée en terme d'explication de la décision de l'UE de considérer l'espace méditerranéen en tant qu'espace cohérent. De la même manière, nous tenons à rappeler qu'il ne s'agissait pas pour nous de nous livrer à un jugement de valeur opposant d'une part le processus de Barcelone et d'autre part la politique européenne de voisinage.

À l'aune de cette étude, une piste de recherche semble se dégager. En effet, il serait également intéressant de poser cette même question de la cohérence mais vis-à-vis de l'UE elle-même. Il est clair que l'UE n'apparaît guère comme un ensemble cohérent vu de l'extérieur. Citons pour exemple la vision de l'UE en vigueur dans les pays du Golfe. Ceux-ci considèrent l'espace européen comme « *un continent quelque peu lointain, intégré dans un ensemble occidental aux frontières diffuses* ». Les pays du Maghreb considèrent l'UE comme un voisin proche dont

---

<sup>45</sup> DAGUZAN J-F. (2004) : « La Méditerranée au prisme du nouveau panorama stratégique : du Partenariat de Barcelone au Grand-Moyen-Orient ». In *Défense nationale*, mai 2004, pp.101-111.

l'évolution a des implications sur eux<sup>46</sup>. Nous considérons que si la cohérence de l'espace méditerranéen ne coule pas de source, il est clair que celle de l'UE n'en est pas plus claire. De plus, même si il est clair que l'UE s'est tout de même construite sur « *une triple cohérence : géographique, politique et économique* »<sup>47</sup>, la problématique de son élargissement pourrait être à même de remettre en question cette triple cohérence.

En guise de conclusion, il est intéressant de replonger avec Bistolfi<sup>48</sup> dans l'œuvre de Platon et plus particulièrement dans ce dialogue entre Cratyle et Hermogène. Cratyle était d'avis que la nature des choses entraînait la formation des mots. À l'époque, il était d'ailleurs d'avis que les troubles existant dans la région empêchaient de parler d'Union méditerranéenne. Hermogène était lui d'avis que les termes ne sont que conventions et que le simple fait de nommer une chose ou un phénomène suffisait à lui donner vie. Au terme de cette recherche, il est clair que l'UE et le processus de Barcelone furent plus proches de la vision d'Hermogène que de celle de Cratyle.

Pour conclure sur une note optimiste, il est préférable, à l'instar du Groupe des Sages évoqué en début de recherche, de considérer qu'au-delà des proclamations d'un choc des civilisations, la cohérence est quelque chose qui se construit notamment par le dialogue des cultures.

## Bibliographie

### Monographies et articles :

ABOUYOUS H. (2004) : « Les dix défis du monde arabe ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.24.

BISTOLFI Robert (2007) : « Union méditerranéenne : une forme en recherche de contenu ». In *Confluences Méditerranée*, octobre 2007.

CASTLES S., MILLER M.J. (2003): *The Age of Migration. Third Edition*. New-York: Palgrave Macmillan.

CHATELUS M. (1997) : « L'énergie en Méditerranée : espace régional ou marché mondial ? ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence. Monde arabe. Maghreb / Machrek*. Paris : La documentation française, pp.13-30.

CHEVALLIER A., KEBABDJIAN G. (1997) : « L'Euro-méditerranée entre mondialisation et régionalisation ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un*

---

<sup>46</sup> GHOUALMI M. (2004) : « Élargissement de l'Europe et démocratisation du monde arabe : perspectives croisées ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.162.

<sup>47</sup> GHOUALMI M. (2004) : « Élargissement de l'Europe et démocratisation du monde arabe : perspectives croisées ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques, p.163.

<sup>48</sup> BISTOLFI Robert (2007) : « Union méditerranéenne : une forme en recherche de contenu ». In *Confluences Méditerranée*, octobre 2007.

projet régional en quête de cohérence. *Monde arabe. Maghreb / Machrek*. Paris : La documentation française, pp. 9-18.

DAGUZAN J-F. (2005) : *Barcelone 2005 : quel avenir pour un demi-partenariat ?* Paris : Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique.

DAGUZAN J-F. (2004) : « La Méditerranée au prisme du nouveau panorama stratégique : du Partenariat de Barcelone au Grand-Moyen-Orient ». In *Défense nationale*, mai 2004, pp.101-113.

DEPREST F. (2002) : « L'invention géographique de la Méditerranée : éléments de réflexion ». In *Espace géographique*, 2002, 1, pp.73-92.

FONTARENSKY G. (2006) : « La problématique Liban-Syrie : Quelles voies de coopération politico-militaire la France doit-elle privilégier ? ». In *Les cahiers de Mars*, 2006, 190, p.94.

GHOUALMI M. (2004) : « Élargissement de l'Europe et démocratisation du monde arabe : perspectives croisées ». In BONIFACE P., BILLION D. (2004) : *Les défis du monde arabe*. Paris : IRIS/PUF – Enjeux stratégiques.

GROSSER P. (2002) : « De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères ». In CHARILLON F. (2002) : *Politique étrangère. Nouveaux regards*. Paris : Presses de Sciences Po.

MOISSERON J.-Y. (2005) : *Le partenariat euro-méditerranéen. L'échec d'une ambition régionale*. Grenoble : PUG – Politique en plus.

PAILLARD C-A. (2004) : « Union européenne et pétrole ». In *Questions d'Europe – Fondation Robert Schuman*, 2004, 186, n.p.

TALAHITE F. (1997) : « Migrations et développement en Méditerranée : vieux débats, nouveaux enjeux ». In CHATELUS M., PETIT P. (1997) : *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence. Monde arabe. Maghreb / Machrek*. Paris : La documentation française, pp.71-74.

WOLFF Sarah, La dimension méditerranéenne de la politique Justice et Affaires Intérieures, in *Cultures et Conflits*, 2007, n°66, pp.77-99.

### **Documents sur internet :**

*La déclaration de Barcelone*. Barcelone : 2005. (Document officiel)

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=2&K=975159306&W=TITRE+PH+IS+'d%E9claration+de+Barcelone'+ORDER+BY+DATE/Descend>

*Le dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'espace euro-méditerranéen. Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission Européenne*. Bruxelles : 2003. (Document officiel)

[http://ec.europa.eu/dgs/policy\\_advisers/archives/experts\\_groups/docs/rapport\\_complet\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/policy_advisers/archives/experts_groups/docs/rapport_complet_fr.pdf)

*Le Trésor de la Langue Française Informatisé*. Paris : 2008 (Dictionnaire CNRS/ATILF en ligne)

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

*Les intérêts liés aux hydrocarbures et le développement potentiel d'accords multilatéraux de coopération au sein d'une zone géographique productive*. Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

<http://www.geostrategie.ens.fr/etudes/hydrocarbures/fiches/3.1.Regionalisation.html>

*L'espace sud-méditerranéen : un espace fragile mais vital pour l'Europe*. Paris : 2005. (Fiche de synthèse)

[http://www.geostrategie.ens.fr/etudes/hydrocarbures/fiches/3.2.Region\\_Maghreb.html](http://www.geostrategie.ens.fr/etudes/hydrocarbures/fiches/3.2.Region_Maghreb.html)

« L'expansion de la chine en Méditerranée obligera l'Europe à réagir ». In *Le Monde*, 24 novembre 2007. (Article de presse)

<http://www.lemonde.fr>

« Nucléaire : la croisade arabe de Sarkozy ». In *Le Monde*, vendredi 7 décembre 2007. (Article de Presse)

<http://www.lemonde.fr>